



## Syndic bénévole et travaux d'urgence

Par **Radames06**, le **18/05/2010** à **09:43**

Bonjour,

Je suis syndic bénévole sur une petite copropriété.

Nous avons eu récemment un problème de fuite d'eau qu'il a fallu réparer en urgence un jour férié (je vous passe les détails sur les plombiers qui ont essayé de nous escroquer...).

Il n'y a que 4 copropriétaires, tous bailleurs (à part moi), et je n'ai pas pu les joindre sur le moment. J'ai donc pris la décision de faire la réparation afin de pouvoir rétablir l'eau pour les occupants.

Est-ce que les autres copropriétaires peuvent me reprocher de ne pas avoir suivi les règles (présentation de deux devis, avis du conseil syndical, etc...) sachant qu'il y avait urgence puisque l'arrivée générale avait du être fermée ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **emilie04**, le **18/05/2010** à **19:14**

Bien sûr que non !!!! L'urgence ou la force majeure écartent toujours les règles...bien entendu, en cas de litige, il vous appartiendra de prouver cette force majeure, ce qui ne posera pas de problème ici puisque la fuite d'eau a eu lieu un jour férié, nécessitant la fermeture de la canalisation et donc la distribution de l'eau...l'urgence est plus que prouvée !

Par **emilie04**, le **18/05/2010** à **19:15**

Bien sûr que non !!!! L'urgence ou la force majeure écartent toujours les règles...bien entendu, en cas de litige, il vous appartiendra de prouver cette force majeure, ce qui ne posera pas de problème ici puisque la fuite d'eau a eu lieu un jour férié, nécessitant la fermeture de la canalisation et donc la distribution de l'eau...l'urgence est plus que prouvée !

Par **Elise2475**, le **24/08/2010** à **11:35**

Bonjour Radames06,

Je suis journaliste pour un magazine juridique, et je cherche des témoignages de syndicats bénévoles qui pourraient expliquer à nos lecteurs leurs missions, motivations, les éventuels risques, etc.

Si tu souhaites témoigner, et en savoir plus, tu peux directement me contacter sur ma boîte mail : [elise.jollain@gmail.com](mailto:elise.jollain@gmail.com)

Je te remercie d'avance,

Elise